# Étude critique sur les monuments antiques représentant des scènes d'accouchement / par J. Morgoulieff.

#### **Contributors**

Morgoulieff Jacques, 1867-Royal College of Physicians of Edinburgh

#### **Publication/Creation**

Paris: G. Steinheil, 1893.

#### **Persistent URL**

https://wellcomecollection.org/works/rpfn82e6

#### **Provider**

Royal College of Physicians Edinburgh

#### License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by the Royal College of Physicians of Edinburgh. The original may be consulted at the Royal College of Physicians of Edinburgh. where the originals may be consulted.

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org

## ÉTUDE CRITIQUE

SUR

## LES MONUMENTS ANTIQUES

REPRÉSENTANT DES

SCÈNES D'ACCOUCHEMENT

IMPRIMERIE LEMALE ET CIe, HAVRE

## ÉTUDE CRITIQUE

SUR LES

# MONUMENTS ANTIQUES

REPRÉSENTANT DES

## SCÈNES D'ACCOUCHEMENT

PAR

### J. MORGOULIEFF

Docteur en médecine de la Faculté de Paris Moniteur à la Clinique d'accouchements de la Faculté



### PARIS

G. STEINHEIL, ÉDITEUR

2, RUE CASIMIR-DELAVIGNE, 2

to the first to be a

ETUDE CRITIQUE

## LES MONUMENTS ANTIQUES

AND TRATEGRAPHS

## SCÈNES D'ACCOUCHEMENT

### AVANT-PROPOS

(in certain nombre de monuments, tant egyptiche que grace et romains, ont eté fateiprétés à diverses reprises comme se rapportant arties scènes d'accouchement. Il n'existe à ce sujet aucun travail d'ensemble et, tout récemment encore, us archéologue allemand, M. Wolfers (f), expirimait le regrétque les monuments en questionn'existent pas encore été étadide par une personne auccurant de la science obstémicale. Dans le grand ouvrige de M. Ploes mutuleir par de d'étable par la prand dounéeu 1889, après inmotinde l'aucur, une édition très dounéeu 1889, après inmotinde l'aucur, une édition très

(1) Explanerate archeologique la Milania, 195, p. int.

### ETUDE CRITIQUE

SUR

## LES MONUMENTS ANTIQUES

REPRÉSENTANT DES

### SCÈNES D'ACCOUCHEMENT

### **AVANT-PROPOS**

Un certain nombre de monuments, tant égyptiens que grecs et romains, ont été interprétés à diverses reprises comme se rapportant à des scènes d'accouchement. Il n'existe à ce sujet aucun travail d'ensemble et, tout récemment encore, un archéologue allemand, M. Wolters (1), exprimait le regret que les monuments en question n'eussent pas encore été étudiés par une personne au courant de la science obstétricale. Dans le grand ouvrage de M. Ploss intitulé Das Weib, dont M. Bartels a donné en 1887, après la mort de l'auteur, une édition très

<sup>(1)</sup> Éphéméride archéologique d'Athènes, 1893, p. 226.

augmentée, on trouve l'explication de plusieurs œuvres d'art antiques se rapportant au sujet qui nous occupe; mais, comme nous aurons l'occasion de le montrer, les informations réunies dans cet ouvrage sont souvent de seconde main et elles sont disposées avec un manque de méthode qui en rend la lecture très difficile. Du reste, depuis 1887, plusieurs articles très importants relatifs à des scènes d'accouchement ont paru en Allemagne et en Grèce; on peut donc dire que le sujet que nous abordons ici est en grande partie nouveau.

Les articles auxquels nous avons fait allusion sont disséminés dans des recueils dont les médecins ignorent généralement jusqu'à l'existence. Ils sont d'ailleurs, sans exception, l'œuvre d'archéologues, qui n'ont évidemment aucune notion d'obstétrique et raisonnent à l'aventure quand ils doivent faire appel à des arguments tirés des sciences naturelles. Il en est résulté, comme on le verra plus loin, que leurs interprétations sont souvent erronées ou inadmissibles et qu'en faisant effort pour éclairer les œuvres d'art au moyen du très petit nombre de textes antiques dont on dispose, ils ont donné des entorses à ceux-ci sans interpréter celles-là d'une manière satisfaisante.

Bien que nous ayons décrit quelques monuments dont il n'a pas encore été tenu compte, notre travail est principalement une étude critique; il nous a semblé utile, si l'on peut parler ainsi, de déblayer le terrain, en passant successivement en revue tous les monuments allégués pour en discuter et, la plupart du temps, pour en redresser l'interprétation. Il va sans dire que, ne prétendant à aucune autre compétence archéologique que celle qui résulte de la connaissance des monuments discutés ou des gravures qui les représentent, nous nous sommes gardé de suivre les archéologues sur leur terrain. Quand une interprétation proposée par eux nous a semblé, au point de vue médical, inadmissible, nous l'avons dit et nous avons montré pourquoi; mais c'est à d'autres archéologues qu'il appartient de chercher une interprétation meilleure; nous n'étions pas tenu de les devancer dans cette partie de leur tâche.

Dans un sujet qui, pour être traité clairement, doit être délimité d'une manière précise, il est indispensable de mettre le lecteur en garde, dès le début, contre une confusion qui peut naître facilement dans son esprit. Il ne s'agit pas de raconter ici l'Histoire de l'obstétrique chez les anciens : une telle matière exigerait des développements tout à fait hors de proportion avec ceux que nous pouvons donner au présent essai. Du reste, l'ouvrage classique de Siebold, récemment traduit par M. Herrgott (1893), peut servir de répertoire commode à ceux qui désirent des informations générales sur l'historique de la science des accouchements. L'étude que nous abordons est toute spéciale : il s'agit uniquement des scènes d'accouchement, et cela principalement d'après le témoignage des monuments, les textes étant, comme on le verra, d'une extrême insuffisance à cet égard. Ni Siebold, ni aucun autre auteur, n'a envisagé l'obstétrique des anciens sous cet aspect. Qu'on ne cherche donc pas ici, nous tenons à le répéter, l'exposé des idées des médecins de l'antiquité sur les accouchements difficiles, de leur connaissance des maladies des femmes, etc. Ce qui nous préoccupera surtout, c'est de reconnaître les usages en matière d'accouchement normal aux différentes époques, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin de l'Empire. Cette partie de l'histoire de l'obstétrique ayant été très négligée, c'est à elle que nous avons cru devoir consacrer nos soins.

Avant d'entrer dans le vif de mon sujet, je tiens à exprimer ma reconnaissance à mes maîtres des hôpitaux et aux diverses personnes qui m'ont aidé dans l'accomplissement de ma tâche.

MM. Bucquoy, Ch. Monod, Gérin-Roze, Talamon, Balzer, H. Martin, Renault ont été mes maîtres dans les hôpitaux; je suis heureux de me dire leur obligé.

Je suis heureux aussi de l'occasion qui m'est offerte de témoigner ma plus sincère gratitude à M. le docteur Lacombe, médecin de l'hôpital Bichat.

Que M. le professeur Tarnier veuille bien recevoir mes remerciements pour les doctes leçons dont il m'a été donné et dont il m'est donné encore de profiter.

M. le docteur Bar, professeur agrégé à la Faculté de médecine, accoucheur de l'hôpital St-Louis, a droit à toute ma reconnaissance pour les enseignements que j'ai reçus de lui et la bienveillance dont il n'a cessé de m'honorer.

Que M. S. Reinach, conservateur adjoint des musées nationaux, reçoive aussi mes remerciements pour m'avoir fourni les matériaux de mon travail.

Enfin, je remercie également mon ami M. Robert, qui a bien voulu me prêter le concours de son talent d'artiste pour la confection de plusieurs dessins de cet opuscule. Les documents les plus anciens qui décrivent des scènes d'accouchement sont au nombre de trois. Le premier en date se trouve dans un conte égyptien qui peut remonter aux environs de l'an 1500 av. J.-C.

1. « Or, un de ces jours-là, il arriva que Rouditdidit sentit les douleurs de l'enfantement. La majesté de Râ, seigneur de Sakhibou, dit à Isis, à Nephthys, à Maskhonit, à Hiquit, à Khnoumou: « Allons, hâtez-vous « d'aller délivrer la Rouditdidit de ces trois enfants qui « sont dans son sein... » Les déesses se changèrent en musiciennes... Elles arrivèrent à la maison de Rôousir, et le trouvèrent les vêtements en désordre. Elles passèrent devant lui avec leurs colliers et avec leur sistres, mais il leur dit: « Mesdames, voyez, il y a ici une « femme qui sent les douleurs de l'enfantement. » Elles dirent: « Permets-nous de la voir, car, voici, nous som-« mes habiles aux accouchements. » Alors il leur dit: « Allez donc », et elles entrèrent devant Rouditdidit, puis fermèrent la maison sur elle et sur elles-mêmes. Alors Isis se mit devant elle, Nephthys derrière elle, Hiquit opéra les manœuvres de l'accouchement. Isis dit: « O enfant, n'agis pas fortement en son ventre, en « ton nom de Ousirraf le fort! » Alors cet enfant lui sortit sur les mains, un enfant d'une coudée de long, aux os vigoureux, aux membres jointoyés d'or, à la chevelure de lapis-lazuli vrai. Les déesses le lavèrent, lui lièrent le nombril, le posèrent sur un lit de briques... etc. » (1).

- 2. Vient ensuite, comme second en date, le passage de l'Exode (I, 16), où il est question des mesures prises par le Pharaon d'Égypte pour empêcher la multiplication des Hébreux. La date que l'on assigne à ce passage dépend de l'opinion que l'on se fait de l'ancienneté des livres de Moïse; nous n'avons pas à aborder ce sujet. La date de la théologie orthodoxe est de 1600 environ av. J.-C., mais on considère généralement ces écrits comme beaucoup plus récents.
- « Le roi d'Égypte donna des ordres aux sages-femmes des Hébreux, en disant : « Quand vous accoucherez « des femmes des Hébreux, vous regarderez les deux « pierres (ebnaim, duel de eben, pierre) et si c'est un gar-« çon, vous le ferez mourir. » Les sages-femmes n'ayant pas obéi et ayant laissé vivre les garçons, le roi d'Égypte les fit appeler pour leur témoigner sa colère, mais elles répondirent : « Les femmes des Hébreux ne sont pas « comme les femmes des Égyptiens ; elles sont vigou-« reuses ; avant que la sage-femme n'arrive chez elles, « elles ont déjà enfanté. »
- 3. Le plus ancien texte grec est l'hymne d'Homère, qui remonte au moins à l'an 800 av. J.-C.
- « Quand Ilithye, arbitre des douleurs, atteignit Délos, l'enfantement saisit Latone, et elle se sentit près

<sup>(1)</sup> MASPERO. Comtes populaires de lÉgypte ancienne, p. 76.

d'accoucher, et elle jeta ses deux bras autour d'un palmier, et elle appuya ses genoux sur le tendre gazon, et la terre au-dessous d'elle sourit, et l'enfant bondit à la lumière » (Naissance d'Apollon dans l'île de Délos) (1).

Voilà les trois textes dont deux seulement (celui du conte égyptien étant peu connu) ont de tout temps servi de point d'appui aux commentateurs. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus d'une fois dans l'explication des monuments et de discuter à ce propos les conclusions qu'on en a tirées.

<sup>(1)</sup> Homère. Hymne d'Apollon délien, vers 116. (Traduction Giguet, p. 657.)

Les textes qui précèdent ont d'autant plus d'importance pour nous, que nous sommes très mal informés de ce qui touche à l'attitude des parturientes chez les anciens. Il n'en est question dans aucun des traités médicaux de l'ancienne Égypte (1). Les traités hippocratiques mentionnent la chaise obstétricale (nous reviendrons plus loin sur ce passage), mais ils insistent surtout sur les maladies des femmes, les diverses présentations, les opérations que comportent les accouchements difficiles (2). Les deux passages les plus importants sur l'attitude à donner aux parturientes se trouvent dans les traités des Maladies des femmes et de l'Excision du fœtus. Voici la traduction qu'en donne Littré:

« Pour hâter la sortie du fœtus, prendre un lit élevé et solide, le garnir, coucher la femme sur le dos, disposer autour de la poitrine, des aisselles et des bras une écharpe ou un lien large et simple qui la fixe au lit; faire plier les jambes et les attacher aux talons... disposer un fagot de branchages souples ou quelque chose

(1) Dont le plus célèbre est le Papyrus médical publié par Ebers.

<sup>(2)</sup> Voir Siebold, Essai d'une histoire de l'obstétricie, traduction Herrgott (Paris, 1893), t. I, p. 60-83, où sont résumés tous les enseignements d'Hippocrate à ce sujet.

de semblable qui ne permettra pas au lit lancé contre terre de toucher le sol. Recommander à la femme de prendre le lit avec les mains, tenir le lit élevé du côté de la tête, afin qu'il y ait impulsion du côté des pieds... dresser le lit autant que possible afin que les pieds ne touchent pas le sol, le lit étant lancé... de manière à ce que le lit tombe perpendiculairement, avec régularité et égalité... On fera la succussion au moment de chaque douleur surtout... Voilà ce qu'on fait quand le fœtus est droit et dans sa position naturelle » (1).

Quand la présentation est vicieuse « on pratiquera la succussion ainsi: on étendra un linge par-dessous la femme couchée sur le dos et on jettera un autre linge pour cacher la vulve; chaque jambe et chaque bras seront enveloppés d'un linge. Deux femmes saisiront les jambes et deux autres femmes saisiront les bras ; alors, tenant fermement, elle ne donneront pas moins de dix secousses. Puis elles mettront la femme sur le lit la tête en bas, les jambes en haut; et, laissant les bras, elles saisiront les quatre les jambes et donneront plusieurs secousses sur le lit, afin que, ainsi secoué, le fœtus se replace dans l'espace large et puisse cheminer régulièrement » (2). On a depuis longtemps reconnu que l'insuffisance des livres hippocratiques en ce qui touche l'obstétrique proprement dite, l'art des accouchements, tient à ce que le traitement de la parturiente était presque exclusivement dévolu aux sages-femmes, qu'Hippocrate appelle ακεστρίδες, ταμούσαι, διμφαλοτόμοι. Dans

<sup>(1)</sup> LITTRÉ, VIII, § 68, p. 141.

<sup>(2)</sup> LITTRE, VIII, § 4 p. 515. (Livre de l'Excision du fœtus.)

Aristote, on ne rencontre que des indications isolées, relatives surtout au régime hygiénique des femmes enceintes, auxquelles il recommande, par exemple, de prendre de l'exercice.

Vers l'époque d'Auguste, un poète latin, qui empruntait ses informations non seulement à son imagination personnelle, mais à la littérature d'Alexandrie vers l'an 200 avant notre ère, présente un passage intéressant relatif à l'accouchement d'Hlcmène. Ovide la fait parler ainsi: (1) « Livrée à la douleur pendant sept mois et sept jours, je tendais les bras au ciel, et j'invoquais à grands cris Lucine et les dieux (nixi) (2) qui président à notre naissance. Elle accourut, mais séduite par Junon, et résolue à lui sacrifier ma vie. A peine entend-elle mes gémissements, qu'elle s'asseoit sur l'autel élevé à la porte de ce palais; de sa jambe droite pressant son genou gauche, elle entrelace ses doigts pour paralyser mes efforts. Elle prononce à voix basse de magiques paroles, qui diffèrent la fin de mes douleurs... Parmi mes esclaves se trouvait Galanthis, à la blonde chevelure, et née dans un rang obscur : toujours empressée à exécuter mes volontés, son zèle me la rendait chère. Elle soupçonne je ne sais quelle trame ourdie par la reine des dieux; tandis qu'elle sort et rentre sans cesse, elle aperçoit Lucine assise près de l'autel, et sur ses genoux croisés entrelaçant ses doigts.

« Qui que tu sois, lui dit-elle, félicite ma maîtresse.

<sup>(1)</sup> Métamorphoses, liv. IX, vers 273 (traduction Gros, p. 245.)

<sup>(2)</sup> Il sera question plus loin des dieux nixi.

« Alcmène est délivrée : devenue mère, tous ses vœux « sont remplis. » Lucine se lève ; étonnée, elle relâche ses doigts : au même instant je suis soulagée. »

On remarquera que, dans ce passage, la position d'Alcmène en couches n'est pas indiquée. Mais l'histoire du croisement des doigts fait allusion à une croyance superstitieuse très répandue chez les anciens, d'après laquelle il ne devait y avoir, dans le voisinage d'une parturiente, aucun objet lié ou serré (1). Le commentaire naturel de ces vers a été donné vers le mileu du Ier siècle ap. J.-C. par Pline (2): « Se tenir assis, les doigts entrelacés les uns dans les autres en engrenure, auprès d'une femme grosse ou d'une personne à qui l'on administre un médicament, c'est un maléfice; [découverte qu'on fit, dit-on, quand Alcmène accoucha d'Hercule. C'est encore pis, si les doigts embrassent un seul genou ou tous les deux. »

Le plus grand médecin du Ier siècle ap. J.-C., Celse, ne donne lui-même que des renseignements vagues sur la manière dont accouchaient les femmes de son temps (3). Pour trouver un traité didactique sur la matière, il faut descendre plus bas. Au second siècle ap. J.-C., un médecin d'Ephèse, nommé Soranus, avait écrit un livre important sur les maladies des femmes. Cet ouvrage était supposé perdu, mais dès le haut moyen âge on en connaissait deux

<sup>(1)</sup> On a vu plus haut qu'Hippocrate ne la partageait pas.

<sup>(2)</sup> Histoire naturelle, XXVIII, 17. (Traduction Littré, t. II, p. 259.)

<sup>(3)</sup> Sur les maladies de la matrice, liv. IV, ch. 20; Régime alimentaire des accouchées, liv. V, ch. 25; Traitement chirurgical des femmes dont les parties naturelles s'opposent à la fécondation, liv. VII, ch. 28; Extraction du fœtus mort, liv. VII, ch. 29.

traductions latines; l'une de Coelius Aurelianus, dont il ne reste qu'un fragment, l'autre d'un nommé Muscio. La traduction de Muscio, traduite en grec à son tour, avait été retraduite en latin sous le nom hellénisé de Moschion, par un médecin italien de l'école de Salerne; il résultait de là une confusion extraordinaire. En 1858, Dietz retrouva le texte grec original de Soranus et le publia; puis, en 1863, M. Valentin Rose découvrit à Copenhague une copie de la première traduction latine, qu'il publia avec le texte grec en 1882 (1). M. Rose a pu montrer que le traducteur Muscio vivait probablement en Afrique au VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Cet ouvrage de Soranus est le seul écrit de l'époque classique qui concerne spécialement les maladies des femmes; aussi lui emprunterons-nous plus loin quelques citations.

Soranus donne la description d'une chaise pouvant servir aux accouchements (2): « Au milieu doit se trouver un espace demi-circulaire et relativement large, qui ne doit être ni trop grand, ni trop petit, pour qu'on puisse enfoncer jusqu'aux hanches. S'il est trop étroit, les parties de la malade seront serrées et cela est plus mauvais que lorsque l'ouverture est trop large, car, dans ce cas, on peut la rétrécir à l'aide de linges. La chaise doit être assez large pour que des femmes même ventrues puissent y prendre place. La hauteur doit être dans les mêmes conditions, c'est-à-dire convenir à des femmes très grandes, parce qu'il est facile, si elles sont

<sup>(1)</sup> Voir Puschmann, dans le Jahresbericht de Bursian, 1884, 3e partie, p. 61.

<sup>(2)</sup> Ce passage est traduit en allemand dans Ploss, Das Weib, t. II, p. 182.

petites, de poser leurs pieds sur un tabouret. A la partie inférieure du siège, il y aura des planchettes à droite et à gauche, mais non pas sur le devant ni sur le derrière. Plus haut, il faut qu'il y ait un dossier, afin que les hanches et les reins de la parturiente puissent s'y appuyer, car alors même qu'il y a une femme derrière la malade, une position anormale de celle-ci peut empêcher la naissance de l'enfant. »

Nous verrons plus loin qu'il est déjà question de ce siège dans Hippocrate, quoique d'une manière assez obscure; le texte seul de Soranus devait être cité ici à cause de sa précision. Soranus parle également de deux lits de misère, l'un dur, l'autre doux, qui doivent servir au commencement et à la fin de l'accouchement.

Signalons enfin un mot rapporté par Plutarque (1). Ce polygraphe du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. raconte qu'une femme, éprouvant les douleurs de l'enfantement, avait été transportée sur un lit. Elle dit alors aux servantes qui la soignaient : « Comment le lit pourra-t-il remédier à mes douleurs, puisque c'est là que j'ai contracté mon mal? »

On reconnaît, par ce qui précède, combien les textes littéraires nous donnent peu d'informations, circonstance qu'il faut probablement attribuer à l'intervention presque exclusive des sages-femmes en matière d'accouchement. Les monuments figurés viennent donc nous fournir des renseignements non pas seulement à l'appui des textes, mais pour une durée de plusieurs siècles sur lesquels les textes font entièrement défaut.

<sup>(1)</sup> PLUTARQUE. Préceptes conjugaux, § 39, trad. Bétolaud, t. I, p. 342.
M.

#### GRAVURE SUR OMOPLATE DE RENNE

La plus ancienne représentation d'une femme enceinte est sculptée sur une omoplate de renne, découverte par l'abbé Landesque dans la grotte de Laugerie-Basse (Dordogne). L'époque à laquelle appartient cette œuvre d'art primitive est certainement très reculée, puisque c'est celle où le renne était très répandu dans la France

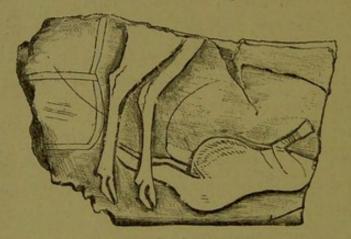


Fig. 1. — La femme au renne.

centrale et où l'on y trouvait encore des mammouths. Les préhistoriens ne sont pas d'accord sur la date absolue de cette période; les uns parlent de 30000, les autres de 6000 ans seulement avant l'ère chrétienne. Ce dernier chiffre ne peut être admis que comme un minimum.

L'original du curieux monument que nous reproduiduisons (fig. 1) se trouve aujourd'hui dans la collection de M. E. Piette. Publié un grand nombre de fois, il l'a été en dernier lieu par M. E. Cartailhac (1), qui en a donné une photogravure.

Nous ne nous arrêterons pas sur les deux jambes de

renne figurées à gauche, pour concentrer notre attention sur la silhouette de la femme.

Elle est représentée de profil, couchée sur le dos, à en juger du moins par la direction des jambes du renne placées auprès d'elle. La tête manque, le bras gauche est levé à moitié; des bracelets ornent le poignet et l'on distingue un collier autour du cou. Les seins sont vaguement indiqués, mais la pointe du mamelon qu'on reconnaît au-dessous du coude ne laisse aucun doute sur leur existence. Le système pileux est très développé et la proéminence du ventre fortement accusée.

Quelles que soient les explications données par les commentateurs de cette scène, tous sont d'accord pour admettre



F1G. 2.— Statuette de Laugerie.

que la femme est enceinte. Cela ressort d'abord de la comparaison entre les proportions des bras, des ambes et du ventre. En second lieu, on peut rapprocher de cette figure une autre statuette en ivoire, de même époque, qui appartenait au marquis de Vibraye (2).

<sup>(1)</sup> La France préhistorique, p. 76, fig. 38.

<sup>(2)</sup> La France préhistorique, fig. 37.

Dans ce dernier monument (fig. 2), la tête manque aussi, les seins ne sont pas indiqués, mais le sexe se reconnaît immédiatement au développement des parties et à la proéminence des hanches. Or, le ventre est tout à fait normal et proportionné au reste du corps. On pourrait peut-être supposer que l'auteur de la femme au renne a voulu représenter une multipare; mais si le ventre des multipares présente en effet un développement plus accusé, il ne diffère que rarement d'une façon très sensible de celui des primipares, surtout quand la femme est couchée sur le dos. Nous donnons, à titre de compa-



Fig. 3. - Multipare.

raison, le calque d'une femme ayant eu dix-huit enfants (fig. 3). En second lieu, quand cette différence est très prononcée, elle porte surtout sur la largeur et non sur la hauteur du ventre, ce qui s'explique très aisément, étant donné le grand relâchement de la paroi abdominale. Par suite, s'il s'agissait d'une multipare, le ventre, au lieu d'être bombé, présenterait plutôt, vu la position horizontale, un aspect concave. Nous admettons donc que ce ventre ballonné, et dont le bal-

lonnement commence presque immédiatement au dessous de l'appendice xiphoïde, ne peut appartenir qu'à une femme enceinte; on pourrait même aller plus loin et dire que cette femme est très près de son terme. Si donc l'artiste a voulu la figurer au moment d'accoucher, il faut en conclure que le plus ancien document connu nous représente un décubitus dorsal.

#### HIÉROGLYPHE ÉGYPTIEN SIGNIFIANT « ACCOUCHER »

Un hiéroglyphe égyptien qui signifie « accoucher » représente une figure agenouillée ou assise (fig. 4); à la

partie inférieure de la figure se trouve une boule, de chaque côté de laquelle émerge un bras (1).

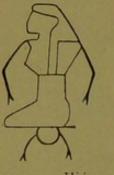


Fig. 4. — Hiéroglyphe égyptien.

La figure agenouillée est celle d'une femme; il ne peut y avoir aucun doute à cet égard, les hommes étant représentés la tête nue dans les hiéroglyphes. Il reste donc à expliquer la présence de la boule accompagnée de deux bras entre

les jambes de la femme. Il est évident qu'au point de vue obstétrical, il est nécessaire de supposer que les épaules de l'enfant sont cachées par les jambes repliées de la mère, ce qui n'est pas nettement indiqué dans le dessin que nous reproduisons d'après le *Manuel* de M. Loret. Mais il ne faut pas perdre de vue le caractère exclusivement conventionnel des signes hiéroglyphiques, qui, par surcroît, n'offrent que des

<sup>(1)</sup> LORET. Manuel de la langue égyptienne, p. 113, nº 8, et p. 157

figures de profil. Cela étant, on remarquera l'attitude des deux bras de la femme, qui semblent chercher un point d'appui, et l'on pourra en conclure que, dans l'ancienne Égypte, les femmes accouchaient non pas sur le dos, mais accroupies. Or, l'hiéroglyphe que nous reproduisons remonte certainement à quatre ou cinq mille ans avant l'ère chrétienne. C'est donc un document très important dans l'étude que nous poursuivons.

#### BAS-RELIEFS ÉGYPTIENS

Parmi les bas-reliefs égyptiens, il s'en trouve deux qui figurent des scènes d'accouchement (fig. 5 et 6). Le pre-

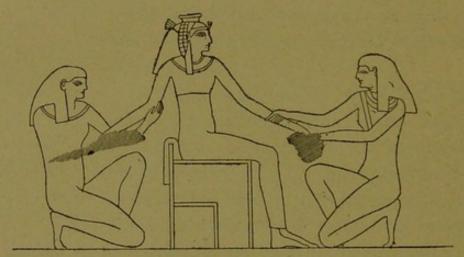


Fig. 5. - Bas-relief égyptien.

mier, copié au temple de Louqsor par la commission française d'Égypte (1), représente la naissance du pharaon Aménophis III (vers 1400 av. J. C.). La reine, femme de Thoutmosis IV, est assise sur un trône posé au-dessus d'un vaste lit à tête et à pieds de lion. Plusieurs fem-

<sup>(1)</sup> Monuments de l'Égypte et de la Nubie, Thèbes, Louqsor, t. IV, pl. CCCXL. Nous ne reproduisons que les figures qui concernent l'accouchement proprement dit.

mes assistent à l'accouchement qui vient de s'accomplir. L'une d'elles, à genoux, tient avec ses deux bras le bras gauche de la reine. En arrière de celle-ci, deux autres, également agenouillées, tiennent le nouveau-né. De l'autre côté de l'accouchée, une femme, agenouillée comme les autres, c'est-à-dire touchant la terre d'un seul genou, tient le bras de la reine. Au-dessous sont figurés des génies agenouillés, qui tiennent la clef du Nil, symbole de la vie. Ploss, qui a donné deux descriptions différentes de ce bas-relief, ne s'est évidem-

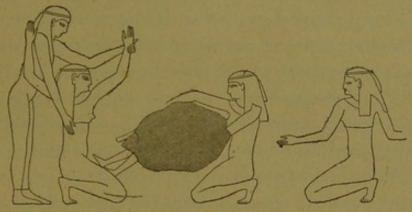


Fig. 6. - Bas-relief égyptien.

ment pas reporté à la publication originale, car il a cité, d'après M. Witkowski, un prétendu second bas-relief qui est identique à celui que nous venons de décrire. La reine qui accouche serait la femme de Tahutmes IV; or, Tahutmes n'est qu'une autre transcription du nom de Thoutmosis. Il faut donc rayer de la liste des scènes d'accouchement un des monuments signalés par Ploss dans ce passage (1).

<sup>(1)</sup> PLoss. Op. laud., t. II, p. 179.

Le deuxième bas-relief se trouve dans un temple au nord d'Esneh et représente l'accouchement de la déesse Ritho (1). On y voit la déesse agenouillée, avant les deux bras levés. Une femme est debout derrière elle et la soutient. Lasage-femme, à genoux, tient l'enfant, dont le corps a presque entièrement disparu; la gravure donnée par Ploss est tout à fait inexacte sur ce point. Les pieds de l'enfant touchent encore les cuisses de la mère. On remarquera que les proportions du nouveau-né sont beaucoup trop grandes, à quoi l'on peut répondre, cependant, qu'il s'agit d'un jeune dieu. Une deuxième femme, la nourrice, est agenouillée derrière l'accoucheuse. Deux autres femmes sont placées derrière la parturiente; l'une a les bras étendus et l'autre tient dans chaque main une clef du Nil. Cette scène est particulièrement intéressante, parce qu'ici il n'y a aucun doute que l'on est au moment qui suit immédiatement la sortie de l'enfant. La parturiente n'a certainement pas eu le temps de changer encore de position, puisqu'on continue à la soutenir comme pendant le travail. L'absence de toute indication du cordon ombilical s'explique suffisamment par la nature artistique de l'œuvre. Suivant les égyptologues, cette scène serait destinée à rappeler l'heureuse délivrance de Cléopâtre, qui mit au jour Césarion, fils de César, en 46 av. J.-C.

Dans ces deux scènes, l'accouchement proprement dit est terminé. Ce qui nous y intéresse surtout, c'est la position de la parturiente. Dans le premier tableau,

<sup>(1)</sup> Monuments de l'Égypte, t. II, pl. CXLV septem, nº 2; Pl.oss, t. II, p. 178 (grav.).

elle est assise sur un trône bas, qui est placé au-dessus d'un lit; dans le second, elle est à genoux, soutenue par une femme placée derrière elle. Il paraît donc qu'il y avait en Égypte deux positions admises, l'une et l'autre différentes de celles que prennent les femmes modernes. M. Maspero s'exprime ainsi à ce sujet (1): « Les femmes égyptiennes en travail ne choisissaient pas comme les nôtres la position horizontale. Elles se tenaient, ainsi que le prouvent certains tableaux bien connus, soit accroupies sur une natte ou sur un lit, les jambes repliées sous elles, soit assises sur une chaise qui ne paraît différer en rien des chaises ordinaires. Les femmes accourues pour les aider se répartissaient la besogne: l'une se plaçait derrière la patiente et la serrait à bras le corps, pendant les douleurs, pour lui servir de point d'appui et pour favoriser l'expulsion; l'autre se mettait devant elle, agenouillée ou accroupie, afin de recevoir l'enfant dans ses mains et d'empêcher qu'il ne tombât à terre brutalement. »

Il ne nous appartient pas de discuter dans quelle mesure ces positions sont commodes, ni même si la position agenouillée, comme la représente le tableau n° 2 (fig. 6), est admissible. Ce qui nous frappe dans cette scène, c'est que la femme touche ses fesses avec les talons, position où, les jambes étant serrées, l'accouchement serait presque impossible. Mais cette objection peut n'avoir pas grande valeur. Car il ne s'agit ici que de figures vues de profil. On comprend d'ail-

<sup>(1)</sup> Maspero. Les Contes populaires de l'Égypte, p. 78.

leurs qu'une sculpture quelconque, qui aurait figuré une femme accouchant les cuisses écartées, n'était pas faite pour flatter les yeux, ni surtout le goût, ce qui explique le manque de toute représentation de ce genre parmi les innombrables monuments égyptiens que nous possédons.

A défaut d'autres images, il existe un texte qui a été allégué souvent comme un document sur la manière dont accouchaient les femmes en Égypte. Nous allons voir que ce texte ne nous apprend rien de précis à ce sujet. Il se trouve dans l'*Exode* (1), à l'endroit où il est question des mesures prises par le pharaon d'Égypte pour empêcher la multiplication des Hébreux (2).

« Le roid'Égypte donna des ordres aux sages-femmes des Hébreux, dont l'une s'appelait Sifrah et l'autre Pouah, en disant: « Quand vous accoucherez les femmes « des Hébreux, vous regarderez les deux pierres (ebnaïm, « duel de eben, pierre) et si c'est un garçon vous le ferez « mourir. »

« Les sages-femmes n'ayant pas obéi et ayant laissé vivre les garçons, le roi d'Égypte les fit appeler pour leur témoigner sa colère, mais elles répondirent : « Les « femmes des Hébreux ne sont pas comme les femmes « des Égyptiens, elles sont vigoureuses ; avant que la « sage-femme n'arrive chez elles, elles ont déjà enfanté. »

Que signifient les mots : « Vous regarderez les deux pierres? »

Certains commentateurs maintiennent qu'il s'agit

(2) Voir plus haut, chap. I.

<sup>(1)</sup> Exode, I, 16; REUSS, la Bible, p. 5 et 6.

bien ici de pierres; d'autres ont pensé qu'il était question d'une sorte de chaise percée sur laquelle la femme accouchait. Enfin, il y en a qui prétendent que le mot ebnaïm ne doit être traduit ni par « chaise », ni par « pierre », mais autrement. La difficulté est d'autant plus grande que ce mot ne se rencontre pas employé à propos d'accouchements dans d'autres passages de la Bible (1).

A l'appui de la seconde opinion, on rapporte (2) que dans l'Égypte actuelle, deux ou trois jours avant l'accouchement, la sage-femme transporte à la maison une chaise d'une forme particulière sur laquelle la patiente doit être assise pendant le travail. D'après le consul prussien Rosen (3), les sages-femmes de Jérusalem emportent encore maintenant à domicile la chaise d'accouchement; mais les paysans laissent leurs femmes accoucher assises sur une pierre ou sur un coussin. Hippocrate mentionne les chaises obstétricales au Ve siècle av. J.-C., lorsqu'il dit que les accouchées, si elles ne peuvent pas rester sur le lasanon (chaise percée), doivent être portées sur un diphros (sorte de chaise longue avec une excavation dans le siège) (4). Une description détaillée de ce diphros, qui est aussi mentionné par Artémidore sous le nom de δίφρος λοχειακός (5), nous a

<sup>(1)</sup> Pour le mot ebn, voir le Lexicon de Gesenius, 10° édition, p. 7. Au duel il signifie une fois le tour du potier (Jérémie, XVIII, 3).

<sup>(2)</sup> I.ANE. Modern Égypt, t. III, p. 142, cité par Smith, Dict. of the Bible, art. Midwife.

<sup>(3)</sup> Cité par PLoss, t. II, p. 160.

<sup>(4)</sup> HIPPOCRATE, p. 261, 13. V. SIEBOLD, trad. Herrgott, t. I, p. 35.

<sup>(5)</sup> Siebold, trad. Herrgott, t. I, p. 36.

été laissée par Soranus (1). Dans les temps modernes, une chaise analogue à été employée jusqu'au XVI° siècle en Europe. Les femmes de Jérusalem accouchent encore à présent sur une chaise et le général Palma di Cesnola raconte qu'il avu, à Chypre, des sages-femmes se servir d'une chaise basse qu'elles portent avec elles chez leurs clientes (2). A Larnaca de Chypre, il existe, suivant le même voyageur, une chaise spéciale, sans coussins, présentant, à la place du siège, une excavation pratiquée de telle sorte que les cuisses de la parturiente puissent être écartées le plus possible (3).

Pour en revenir au passage de l'Exode, on a soutenu,



Fig. 7. - Femmes persanes.

d'autre part, qu'il y est question de deux pierres, car maintenant encore les femmes persanes accouchent debout en appuyant leurs mains et leurs genoux sur deux groupes de pierres su-

perposées (4) (fig. 7). A Jérusalem, comme nous l'avons dit plus haut, les paysans laissent accoucher leurs femmes sur une pierre. D'après le consul Gerhard, à Massoua (Mer Rouge), les femmes accouchent assises sur une pierre, et enfin, au témoignage de Meyerson,

<sup>(1)</sup> Voir PLoss, t. II, p. 182, et plus haut, chap. II.

<sup>(2)</sup> PLoss, t. II, p. 181.

<sup>(3)</sup> PLoss, t. I, p. 182.

<sup>(4)</sup> PLoss, t. II, p. 161 (fig.).

les femmes kalmouckes accouchent assises entre deux coffres (1).

M. Reuss, dans son édition française de la Bible, dit, sans motiver autrement son opinion, que les interprètes de l'Exode ont tort de traduire le mot ebnaïm par siège. M. Redslob se prononce plus catégoriquement, en disant que le mot en question doit être entendu comme signifiant testicules. Autrement dit, le pharaon aurait simplement prescrit aux sages-femmes de tuer les nouveau-nés quand elles reconnaîtraient qu'ils sont du sexe mâle.

Des trois opinions en présence, aucune ne peut être admise sans difficulté. La traduction d'ebnaïm par chaise n'est fondée sur rien, et la traduction proposée par M. Redslob est une simple hypothèse. Quant à l'accouchement entre deux pierres, il n'en est pas davantage question dans le texte même, qui parle simplement de pierres, sans indiquer comment la parturiente est placée.

Mais on a émis encore d'autres conjectures. Suivant Gesenius, il s'agirait simplement d'une auge en pierre (formée de deux pierres creuses), dans laquelle on lavait les nouveau-nés, opération qui permettait naturellement à la sage-femme de constater leur sexe (2). Les éditeurs de la 10° édition du Lexicon de Gesenius n'admettent pas cette manière de voir. Se fondant sur un passage de Jérémie, où ebnaïm signifie: « le tour du

(1) Cf. PLoss, t. II, p. 161.

<sup>(2)</sup> GESENIUS, cité par Smith, Dict. of the Bible, t. II, p. 360. (Sie BOLD, p. 34.)

« potier », ils supposent, avec Knobel, que le mot dans l'Exode désigne métaphoriquement le sein maternel « d'où l'enfant nouveau-né sort comme l'objet façonné « par le potier sort du tour ». On peut être embarrassé de choisir entre toutes ces interprétations. Celle que Gesenius a proposée paraît encore la plus naturelle. En tous les cas, il n'y a aucun profit à tirer, au point de vue de l'histoire de l'obstétrique, d'un passage aussi bref et aussi controversé.

Dans le texte de l'Exode, les accoucheuses répondent au pharaon que les femmes des Hébreux sont plus robustes que les Égyptiennes et se délivrent ellesmêmes avant qu'elles n'arrivent. Il est curieux de rapprocher ce passage de ce que Strabon raconte, au Ier siècle après J.-C., des femmes ligures (région au nord de Gênes): ... « Toutes ces femmes barbares travaillent à la terre; à peine accouchées, elles cèdent le lit à leurs maris et les servent. Souvent même, elles accouchent dans les champs, lavent leur enfant dans le courant d'un ruisseau près duquel elles s'accroupissent, et l'emmaillotent elles-mêmes. En Ligurie, par exemple, Posidonius entendit conter à un certain Charmolaüs, de Massalia, son hôte, le fait suivant: « il avait pris pour lui bêcher un champ des ouvriers à la journée, des hommes et des femmes ; une de ces femmes, ayant ressenti les premières douleurs de l'enfantement, s'écarta un moment de l'endroit où elle travaillait, accoucha et revint aussitôt se remettre à la besogne, pour ne pas perdre son salaire. Charmolaüs s'apercut qu'elle travaillait avec peine, mais sans en deviner la cause; il ne l'apprit que tard dans la journée, la paya alors et la renvoya. Quant à elle, après avoir porté le nouveau-né à une fontaine voisine et l'y avoir lavé, elle l'enveloppa comme elle put, et le rapporta chez elle sain et sauf » (1).

(1) Géographie de Strabon, liv. III, p. 270. (Traduction Tardieu.)

### VASE DE THÈBES

Il s'agit d'un vase haut de 1<sup>m</sup>,20, qui a été découvert en 1889 dans un tombeau près de Thèbes et qui appartient au musée d'Athènes. Ce vase a la forme d'une amphore, pointue en bas; les figures qui le décorent ne sont pas peintes, mais en relief. La première description avec photographie en a été donnée en 1893 par M. Wolters, secrétaire de l'Institut allemand d'Athènes dans l'Éphéméride archéologique (1). Ce vase, au dire des archéologues, remonterait aux environs de l'an 600 av. J.-C.

Les figures sont placées sur trois registres. Les deux registres inférieurs, dont nous n'avons pas à nous occuper, représentent des animaux marchant en file ou paissant. Le registre supérieur, que nous reproduisons, est celui où M. Wolters veut reconnaître une scène d'accouchement (fig. 8).

Le milieu de la scène est occupé par une figure féminine plus grande que les autres, qui lève symétriquement les deux bras; elle est vêtue d'une longue tunique

<sup>(1)</sup> Éphéméride archéologique d'Athènes, 1893, p. 212 et sq., pl. VIII et IX. L'article est en grec.

sans ceinture, qui ne laisse pas apercevoir les formes du corps. Alors que toute la figure est de face, les pieds sont dessinés de profil. Deux petits personnages, vêtus également de longues robes et imberbes, soutiennent de chaque côté la femme vue de face; plus loin, à droite et à gauche, sont figurées deux lionnes ou deux panthères, dans une attitude héraldique qui est fréquente sur les œuvres grecques très anciennes.

Il est évident que la figure centrale est une déesse. M. Wolters y voit Artémis considérée comme la reine des animaux: les deux fauves qui montent la garde

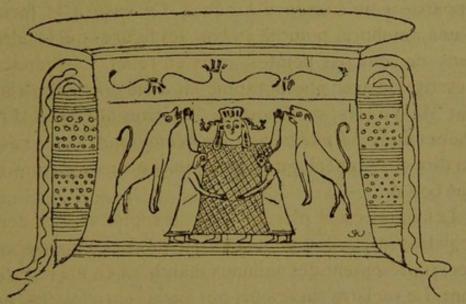


Fig. 8. - Vase de Thèbes.

près d'elle semblent en effet rendre hommage à sa puissance.

M. Wolters, pour reconnaître là une scène d'accouchement, produit les considérations suivantes :

1° « La grande figure et les petites n'ont pas de ceinture; or, nous savons par les anciens, et notamment par Pline (1), que non seulement on relâchait les vêtements des parturientes, mais qu'on considérait comme dangereux pour elles qu'il y eût dans leur voisinage un lien quelconque. Croiser les doigts auprès d'une femme en couches passait pour un maléfice; or, les trois figures ont les doigts écartés et aucune d'elles ne porte de ceinture;

2º M. Wolters rapproche un passage de la Gynécologie de Soranus, d'après lequel une parturiente doit être assistée par trois femmes, deux pour la soutenir de chaque côté et une pour la maintenir par derrière. Or, les deux petits personnages sur le vase de Thèbes représentent, suivant M. Wolters, les deux auxiliaires latérales dont parle Soranus;

3° M. Wolters attribue de l'importance à l'attitude des bras. Il rappelle que, dans les bas-reliefs égyptiens, les parturientes ont les bras levés et que, dans la statue de Sparte, dont il sera question plus loin, on peut, malgré la mutilation du marbre, admettre que l'attitude était la même;

4° M. Wolters croit, avec d'autres archéologues, que les femmes grecques accouchaient à genoux, et il s'étonne que la femme figurée sur le vase de Thèbes accouche debout. A cela il répond en alléguant, d'après Ploss (2), des exemples empruntés aux temps modernes où la parturiente est figurée debout;

5° M. Wolters se demande aussi comment Artémis, que les anciens considéraient généralement comme

<sup>(1)</sup> PLINE. Histoire naturelle, liv. XXVIII, 6, 59.

<sup>(2)</sup> PLoss, t. II, p. 157.

une vierge, peut être représentée accouchant. Il est vrai que certaines légendes font d'elle la maîtresse de Jupiter et d'Apollon; mais M. Wolters ne s'arrête pas à cette explication. Il rappelle que, chez les Grecs, Artémis surnommée Ilithye était censée présider aux accouchements et il trouve tout naturel qu'on ait représenté la protectrice des accouchées dans l'attitude qu'il attribue, sans autres raisons à l'appui, aux femmes béotiennes du VIIe siècle.

Ainsi présentée, la théorie de M. Wolters ne nous paraît pas soutenir l'examen.

Sans entrer dans une controverse archéologique, on peut y faire les objections suivantes :

1° L'absence de ceinture est un simple détail de costume; si l'artiste avait voulu représenter une femme enceinte, il eût marqué la proéminence du ventre, qui était facile à indiquer sur une figure vue de face en relief;

2º On n'a qu'à feuilleter un recueil de gravures d'après l'antique pour trouver des divinités escortées de petits génies, qui sont censés être à leur service;

3º L'attitude des bras levés n'a rien à voir avec l'accouchement. Dans les bas-reliefs égyptiens cités plus haut, cette attitude est celle d'autres femmes qui entourent l'accouchée. Il y a plus; sur un vase du VIIe siècle également, qui est au musée du Louvre, la même attitude est prêtée à un personnage qui est muni d'une énorme barbe (1). Il est certain que M. Wolters n'aurait pas fait valoir un pareil argument s'il n'avait pas été

<sup>(1)</sup> POTTIER et REINACH. La nécropole du Myrina, pl. LI.

obsédé par une idée préconçue. Le geste des bras levés est simplement celui de la bénédiction ou de la prière;

4° L'idée de représenter une déesse vierge dans l'attitude d'une femme qui accouche est tellement bizarre qu'il suffit de la signaler. On pourrait penser que l'Artémis du vase de Thèbes bénit les parturientes présentes et futures, mais ceci n'aurait plus rien à voir avec les attitudes de l'accouchement dans l'antiquité.

Dans une épigramme de l'Anthologie grecque (1), une



Fig. 9. - Négresse accouchant.

femme reconnaissante fait une offrande à Diane, parce qu'elle a étendu sur elle, pendant ses couches, des mains favorables.

Au point de vue obstétrical, il est certain qu'on a signalé quelques exemples d'accouchement debout. Nous reproduisons même, d'après le journal l'Homme (2), qui l'a emprunté à Engelmann, le dessin d'une

négresse accouchant debout entre deux aides (fig. 9). Mais il est inadmissible qu'une position aussi exceptionnelle, dangereuse surtout pour l'enfant, ait été représentée sur une œuvre d'art.

Une preuve sans réplique que l'accouchement debout n'était pas en usage chez les Grecques, c'est que le subs-

<sup>(1)</sup> Anthologie Grecque, liv. VI, nº 271, traduction Déhèque, t. I, p. 113.

<sup>(2)</sup> L'Homme, 1884, p. 248, fig. 64.

tantif féminin léchô (cf. léchos, lit) se trouve dès le Ve siècle avec la signification de « femme en couches » (1). En outre, dans les écrits hippocratiques, il est plusieurs fois question, à propos des accouchements, de la kliné, c'est-à-dire du lit (2), alors qu'on n'y trouve même aucune allusion à l'accouchement debout ou à genoux.

(1) Voir le Thesaurus græcus d'HENRI ESTIENNE, à ce mot.

(2) Voir les passages cités par Siebold, traduction Herrgott, t. I, p. 82, qui renvoie à d'autres passages d'écrivains anciens où il est question d'accouchements sur des lits.

## VII

### GROUPE EN TERRE CUITE DE CHYPRE

Ce groupe (entre 600 et 500 av. J.-C.) provient de Citium dans l'île de Chypre. Il a été signalé en ces termes par M. Heuzey (1): « Il reste à décrire un petit groupe grossièrement modelé, à l'imitation du style égyptien. Une femme assise en tient une autre, défaillante, sur ses genoux. Une troisième femme agenouillée porte une sorte de poupon. Le musée possède, en pierre calcaire, plusieurs fragments de groupes analogues, qui semblent représenter des scènes d'accouchement, destinés, sans doute, à servir d'ex-voto. » Un peu plus loin, M. Heuzey parle de statuettes de même provenance, représentant des femmes assises avec la main appuyée sur le ventre en signe de grossesse. Enfin, il signale, comme provenant de Salamis à Chypre, un fragment de groupe en terre cuite, représentant une scène d'accouchement et analogue à celui du Louvre.

Le catalogue de M. Heuzey est de 1882. C'est en 1872 que le groupe en question avait été remarqué pour

<sup>(1)</sup> Heuzey. Catalogue des figurines en terre cuite du Louvre, p. 170, nº 5. M. Heuzey en a donné une gravure dans le vol. in-4° intitulé Terres cuites du Louvre, pl. IX, nº 7.

la première fois par M. Ploss, qui en inséra dans son ouvrage une description détaillée, faite, sur sa demande, en 1879, par le D<sup>r</sup> Emile Schmidt de Leipzig (1). Le groupe, dont nous donnons une gravure, a o<sup>m</sup>, 10 de hauteur (fig. 10). Il est d'un très mauvais travail. Il faut remarquer le fauteuil sur lequel est assise l'auxiliaire, qui porte la parturiente sur ses genoux et lui soutient le

ventre. L'accoucheuse, assise en face, élève un objet cylindrique indistinct, dont les proportions conviendraient assez à un nouveau-né(2). Nous admettrons donc, avec les auteurs qui nous ont précédé, que nous avons là une scène d'accouchement et cette scène est particulièrement précieuse, parce qu'elle nous prouve, conformément au texte d'Hippocrate,



Fig. 10. — Groupe en terrecuite de Chypre.

que l'accouchement avait lieu sur un siège. Le moment choisi est nettement déterminé; l'enfant est sorti, mais la sage-femme exerce une pression sur le ventre, comme cela se fait encore aujourd'hui, pour accélérer la délivrance.

Il est curieux de rapprocher du groupe chypriote un groupe péruvien tout à fait analogue, qui a été publié par Engelmann et par Ploss (3). L'analogie, qu'on n'a

(1) PLoss. op. cit., t. II, p. 164.

<sup>(2)</sup> L'assimilation de cet objet à un phallus est naturellement inadmissible.

<sup>(3)</sup> PLoss, op. cit. t. II, p. 143, fig. 126.

pas encore fait ressortir, est d'autant plus digne de remarque, qu'on peut se convaincre, aux musées du Louvre et du Trocadéro, de la ressemblance extraordinaire et encore inexpliquée que présentent entre eux les



Fig. 11. - Vase péruvien.

vases de l'île de Chypre et ceux du Pérou. Nous laissons à d'autres le périlleux honneur de tirer des conséquences du rapprochement inattendu que nous indiquons (fig. 11).

### VIII

### GROUPE EN PIERRE CALCAIRE DE CHYPRE

Ce groupe, qui peut appartenir aux environs de l'an 500 av. J.-C., a été découvert dans un temple à Golgoï, par le général L. P. di Cesnola (fig. 12). Il a été publié par M. Doell, dans sa monographie sur la collection de cet explorateur (1).

Le groupe se compose de quatre figures. L'une, assise

sur un coussin, tient un enfant nouveau-né; la mère est étendue sur une sorte de chaise longue, dans une attitude douloureuse, tandis qu'une servante ou une auxiliaire lui soutient la tête. Toutes les personnes qui ont étudié ce groupe y ont reconnu une scène d'ac-



Fig. 12. — Groupe en calcaire de Chypre.

couchement. M. Seligmann a seulement fait observer que la chaise longue n'a rien de commun avec le lasanon

(1) Doell. Die Sammlung Cesnola, pl. IV, sig. 1. De mauvaises gravures en ont été données dans les Transactions de la Société obstétricale d'Edimbourg (1870) et dans l'Archiv allemand pour l'histoire de la médecine (1878). — Cf. Ploss, op. cit., t. II, p. 181, sig. 129.

ou le diphros dont parle Hippocrate (1). Si M. Marx avait songé à ce groupe, comme à celui que nous avons décrit précédemment, il n'aurait pas affirmé que la posture agenouillée était celle des femmes grecques en couches. L'analogie de ce groupe avec le précédent est d'ailleurs si évidente qu'il ne nous paraît pas nécessaire d'y insister.

(1) Jahresbericht de Bursian, 1879, 3e partie, p. 282.

# TRONE AVEC BAS-RELIEF DÉCOUVERT A ROME

Ce monument, qui date de 470 environ av. J.-C., ou qui est la copie d'un monument de cette époque, a été découvert en 1885 à Rome (fig. 13). Il est conservé à la villa Ludovisi (aujourd'hui Piombino). Sur la grande face, on voit une femme qui paraît sortir de l'eau ou y

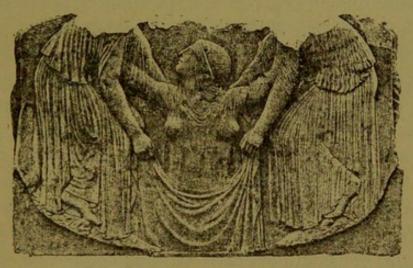


Fig. 13. - Trône découvert à Rome.

entrer; sur les deux autres sont figurées une femme nue, assise, jouant de la flûte, et une femme drapée, assise, brûlant de l'encens.

Le premier éditeur de cette œuvre, M. C. L. Visconti, a reconnu dans le sujet principal le bain ou baptême d'une femme initiée aux mystères. En 1892, M. Petersen a déclaré cette interprétation fausse; il s'agit, suivant lui, de la naissance de Vénus sortant de l'onde, et les deux femmes sur les petites faces symboliseraient l'amour sacré et l'amour profane (1). Une photographie à grande échelle a paru en 1893 dans le recueil de Berlin intitulé Antike Denkmæler. Il était réservé à M. Wolters de voir, là encore, une scène d'accouchement (2). A cet effet, il allègue les arguments suivants:

1º La ligne de la mer n'est 'pas indiquée;

2º Les deux femmes placées de part et d'autre de celle qui paraît sortir de l'eau tiennent un grand morceau d'étoffe. M. Petersen avait supposé qu'elles voulaient s'en servir pour couvrir le corps de la déesse émergeant de l'onde. Mais M. Wolters cite un passage de Soranus où il est dit que la sage-femme doit avoir dans ses mains un morceau d'étoffe pour recueillir l'enfant au sortir du sein maternel et empêcher ainsi qu'il ne soit blessé par le contact d'un corps dur;

3º Les deux femmes sur les petites faces paraissent à M. Wolters confirmer son interprétation. Il est vrai que l'une d'elles a les jambes croisées, et Pline assure que les Romains considéraient cette attitude comme un maléfice en présence d'une accouchée. Mais, dit M. Wolters, on peut supposer que ce qui était maléfice chez les Romains était bénéfice chez les Grecs! En jouant de la flûte, la femme nue veut calmer les angoisses de la par-

<sup>(1)</sup> Roemische Mittheilungen, 1892, p. 39, pl. II.

<sup>(2)</sup> Éphéméride Archéologique d'Athènes, 1893, p. 227.

turiente. Quant à celle qui brûle de l'encens, on conçoit aisément l'utilité de son rôle dans une scène d'accouchement.

Il est probable que beaucoup d'archéologues, s'autorisant de l'opinion d'un maître comme M. Wolters, vont désormais citer parmi les scènes d'accouchement le bas-relief du trône Ludovisi. Mais cette manière de voir est tellement inadmissible qu'on peut s'abstenir de la discuter longuement. Quelle serait, en effet, dans cette hypothèse, l'attitude de la parturiente? Le mouvement de la tête et celui des bras indiquent clairement qu'elle se soulève. L'expression souriante du visage suffirait seule à réfuter l'opinion de M. Wolters. Enfin, quand un artiste représente une scène quelconque, c'est pour qu'on le comprenne; or, ici, nous n'avons pas un fragment, mais une œuvre complète, et personne ne songera jamais, en présence de cette scène décorant un trône, qu'il puisse s'y agir d'un accouchement!

#### GROUPE EN MARBRE DE SPARTE

Ce groupe de style archaïque, qu'on peut attribuer aux environs de l'an 500 av. J.-C., a été découvert dans le Péloponèse, près du village de Magoula, et se trouve actuellement au musée provincial de Sparte (fig. 14, 15). Après avoir été signalé sommairement par MM. Dressel et Milchhæfer dans leur catalogue des marbres antiques de Sparte et des environs (1), il a été l'objet d'un long travail de M. Marx, que nous allons commencer par résumer (2).

Le sculpteur a représenté une femme nue, ayant à droite et à gauche une figure masculine plus petite. La tête de la femme, le cou, les bras et les jambes à partir des genoux sont brisés; il ne reste qu'une petite partie du sein gauche. Le modelé du corps est sommaire et la charpente des os n'est pas indiquée. La fente génitale est très accusée, contrairement aux traditions presque constantes de l'art grec. Les cuisses sont serrées et ne laissent un interstice qu'au niveau des genoux, où elles se séparent, en laissant voir en arrière un triangle qui appartient à la base. Comme l'a reconnu M. Marx, ce

<sup>(1)</sup> Mittheilungen de l'Institut allemand d'Athènes, t. II, p. 297.

<sup>(2)</sup> Mittheilungen,t. X, p. 176, pl. VI.

qui reste des cuisses prouve que les jambes étaient fléchies, c'est-à-dire que la femmeétait à genoux. La saillie des hanches est extrêmement forte, ainsi que l'épaisseur du thorax. De la figure latérale de gauche, il reste le bras gauche, une partie du corps avec les organes génitaux et la naissance des cuisses. La figure de droite est bien mieux conservée; c'est celle d'un enfant qui

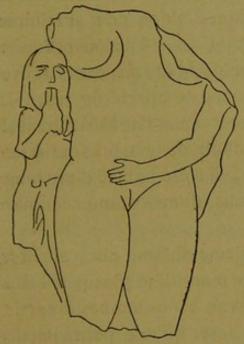


Fig. 14. — Groupe en marbre de Sparte. État actuel

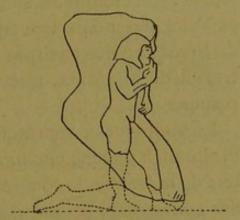


Fig. 15. — Groupe en marbre de Sparte. Restitution.

porte la main droite à sa bouche, suivant un mouvement attribué par les Égyptiens à leurs statuettes du dieu du silence. La coiffure elle-même trahit une influence égyptienne. Bien que les pieds des deux figures viriles fassent défaut, on voit, par leurs proportions, le niveau auquel ils devaient être posés, et ce niveau est précisément celui qu'obtient M. Marx pour la base du groupe, en supposant que la figure centrale est agenouillée. La femme devait être agenouillée, mais non accroupie, car, dans ce dernier cas, il existerait sur les fesses des traces des talons sur lesquels elle se serait appuyée.

M. Marx va plus loin. Comme on ne distingue, sur ce qui reste des trois corps, aucune trace des bras de la femme, il suppose qu'ils ont dû être étendus horizontalement, ce qui les exposait davantage à être brisés; ce n'est là qu'une hypothèse, mais qui n'a rien d'invraisemblable.

MM. Dressel et Milchhoefer avaient qualifié la figure qui nous occupe de déesse nourricière, accompagnée d'enfants qui symbolisent la maternité. M. Marx repousse cette explication. Pour lui, il s'agit d'une scène d'accouchement. La posture agenouillée, dit-il, est prêtée par l'art antique aux parturientes. A ce propos, il invoque plusieurs textes que nous devons passer en revue, parce que M. Marx prétend, à tort suivant nous, en tirer la preuve que les femmes grecques accouchaient à genoux.

Nous avons cité plus haut celui de l'hymne d'Homère, mais ce texte montre Latone agenouillée pour prier et les vers d'Ovide confirment cette interprétation; il n'y a donc rien à en tirer pour la connaissance de la posture adoptée par les parturientes grecques à l'époque homérique.

Un autre texte est dans Hérodote (1). L'oracle de Delphes ordonne aux habitants d'Épidaure, qui sont affligés d'une grande stérilité, d'élever des statues en

<sup>(1)</sup> HÉRODOTE, liv. V, ch. 82.

bois d'olivier à deux divinités, Damia et Auxésia, dont les noms signifient « la populaire » et « celle qui augmente ». Plus tard, les habitants de l'île d'Égine volèrent ces statues. Les Athéniens, sous prétexte que le bois d'olivier dont elles étaient faites venait de chez eux, essayèrent d'enlever les statues à Égine; n'ayant pu les arracher de dessus leurs bases, ils leur passèrent des cordes et les tirèrent jusqu'à ce que ces statues se fussent mises toutes deux à genoux, « posture, ajoute Hérodote, qu'elles ont conservée depuis ce temps-là ».

Cette histoire paraît, en effet, prouver qu'il existait à l'époque d'Hérodote deux vieilles statues en bois, représentant des divinités de la fécondité à genoux; mais il y aloin de là à l'hypothèse que ces deux divinités eussent été représentées ainsi parce qu'elles accouchaient. Si cela avait été, Hérodote n'aurait pas manqué de le dire et n'aurait pas répété un conte de vieille femme pour expliquer une attitude qui lui semblait évidemment très singulière.

Passons au texte de Pausanias (1). Suivant cet auteur du II<sup>e</sup> siècle après J.-C., les habitants de Tegée dans le Péloponèse avaient sur leur place publique un temple de l'accoucheuse divine Ilithye, avec l'image de la déesse qu'ils surnommaient Αῦγη ἐν γόνασιν, c'est-àdire Augé à genoux. On racontait qu'Augé, fille du roi de Tegée et prêtresse vouée au célibat, avait été rendue enceinte par Hercule; son père la livra alors à un batelier, nommé Nauplios, avec ordre de l'embarquer et de la jeter à la mer. Comme Nauplios l'entraînait,

<sup>(1)</sup> PAUSANIAS, liv. VIII, chap. 48,5.

elle tomba sur ses genoux à l'endroit, dit Pausanias, où est maintenant le sanctuaire d'Ilithye, et accoucha d'un garçon dans cette position.

Que montre ce texte? C'est qu'il y avait à Tegée, comme à Égine, une vieille statue de femme agenouil-lée, dont l'attitude, paraissant singulière aux Grecs, avait donné naissance à une légende. Mais la preuve que M. Marx et d'autres se trompent, en croyant que cette attitude caractérisât régulièrement les parturientes, c'est qu'on avait été obligé, pour l'expliquer, d'inventer toute une histoire. Le texte de Pausanias montre clairement qu'Augé tombe à genoux par accident et que c'est par accident aussi qu'elle accouche dans cette position.

M. Marx va encore beaucoup plus loin. « L'attitude agenouillée, dit-il, est tellement caractéristique de l'accouchement, que l'on prêta cette attitude même à des dieux, quand ils étaient censés présider à l'accouchement. » M. Marx parle ici de trois vieilles statues de dieux agenouillés, que les Romains avaient enlevées de la Grèce et qui, sous le nom de nixi dii, étaient placées à Rome sur le Capitole et passaient pour présider aux efforts des parturientes (nixus) (1). Tout ce qu'on pourrait conclure de là, c'est que des divinités agenouillées étaient représentées auprès d'une parturiente pour la soutenir et seconder ses efforts; cela se comprend à merveille, si la femme était assise sur un siège bas,

<sup>(1)</sup> Festus. De verborum significatione, article nixi dii. Dans le passage d'Ovide sur Latone, la parturiente, levant les bras au ciel, invoque à la fois Lucine et les dieux nixi.

comme celui dont parle Hippocrate; aujourd'hui encore, dans un accouchement difficile, l'auxiliaire doit être assis ou à genoux. On voit combien il est étrange, pour ne pas dire plus, de conclure d'un témoignage sur l'attitude des dieux accoucheurs, à la posture que devait prendre l'accouchée!

Le savant allemand Welcker (1), qui croyait aussi à l'accouchement agenouillé, allègue à cet effet que les Abyssiniennes, les Kamtschadales et même les femmes de la Laconie actuelle, au témoignage d'un maître d'école grec, accoucheraient encore dans cette posture. Mais Ploss ne donne aucun renseignement à cet égard, et il est probable qu'il y a eu confusion : il s'agira, dans l'espèce, de l'accouchement à genoux tel que nous l'avons décrit plus haut en commentant le passage de l'Exode (chap. V).

M. Marx reconnaît bien que dans le groupe de Sparte, où le ventre de la femme est bien conservé, aucun indice ne montre qu'elle est enceinte; mais il écarte aisément cette objection en disant que c'eût été peu esthétique. Cette fin de non-recevoir est parfaitement inadmissible, car l'indication de la fente génitale n'est pas esthétique non plus, et tout le groupe est d'une telle grossièreté de style, qu'il ne peut être question d'esthétique à ce propos.

Ce qui est plus sérieux, c'est l'observation de M. Marx d'après laquelle le bras gauche de la petite figure de gauche vient s'appliquer sur le bas-ventre de la femme, comme pour la soulager dans ses efforts. On connaît

<sup>(1)</sup> WELCKER. Kleine Schriften, t. II, p. 203.

quelques œuvres d'art où l'accoucheuse divine fait précisément le même geste ; mais, dans ces exemples, dont nous parlerons plus loin, les parturientes sont assises. Si, comme MM. Dressel et Milchhæfer l'avaient d'abord supposé, la statue de Sparte est simplement une image de la fécondité, comme la Damia et l'Auxésia d'Epidaure, on peut rappeler que les très anciennes terres cuites phéniciennes, qui représentent des déesses de cette nature, font souvent le geste d'indiquer leurs seins d'une main et leur bas-ventre de l'autre. C'est ce geste, à l'origine lascif, qui a été transformé par l'art grec au point de devenir le symbole même de la pudeur : nous pensons à la Vénus de Médicis (1). Dans le groupe de Sparte, si la déesse avait les bras étendus, c'était à une des petites divinités de son cortège que revenait le soin d'indiquer le siège de sa fécondité, marqué d'ailleurs par le sculpteur avec un réalisme que nous avons déjà signalé comme exceptionnel.

En résumé, M. Marx s'est trompé, et le groupe de Sparte doit être, à notre avis, rayé de la liste des scènes d'accouchement.

<sup>(1)</sup> L'observation a déjà été faite par MM. Curtius et Heuzey.

#### STATUETTE DE MYKONOS

Abel Blouet, membre de l'expédition archéologique de Morée, rapporta de l'île de Mykonos, voisine de Délos, une statuette en marbre qui, de sa collection, a passé au musée du Louvre. Charles Lenormant l'a publiée en 1832, sous le nom de statue de Gæa(1). L'examen de cette œuvre a également occupé l'allemand elcker (2).

Il s'agit d'une femme agenouillée, haute d'environ 37 cent.; les deux pieds posent sur les orteils et sont serrés l'un contre l'autre, mais le corps est légèrement soulevé et ne s'appuie pas sur les talons (fig. 16.) Elle est vêtue d'une tunique sans manches, attachée sur l'épaule gauche, qui laisse à découvert la mamelle droite. La partie inférieure du corps est drapée. Le bras gauche est replié en avant et la main étendue sur la poitrine; le bras droit manque, mais devait être levé. Le regard est levé vers le ciel avec une expression que Lenormant trouvait douloureuse; mais le mauvais état de conservation du marbre ne permet de rien affirmer à cet égard. Le travail peut dater du IIe siècle av. J.-C.

Suivant Lenormant, cette statue représenterait la

(2) Kleine Schriften, t. III, p. 188.

<sup>(1)</sup> Monumenti dell' Instituto, t. I, pl. 44; Annali, 1832, p. 60.

terre personnifiée, assimilée à une femme en couches; il ajoute que le besoin de la rosée du ciel, qu'éprouve la terre avant de se livrer à son enfantement annuel,



Fig. 16. - Statuette de Mykonos.

explique l'assimilation de la terre personnifiée à une parturiente. Cette opinion, qui paraît singulière, n'a pas besoin d'être discutée ici.

Welcker pensa que la statuette de Mykonos devait représenter Latone accouchant dans l'île de Délos. M. Marx, dans l'article sur le groupe de Sparte que nous avons cité, y reconnaît simplement « une femme s'agenouillant pour accoucher ». D'autre part, le médecin grec Röser, cité par Ploss (1), s'est insurgé contre l'explication de Melcker, et M. Bartels fait observer qu'en considérant la gravure donnée par ce dernier, on peut à peine deviner quels motifs l'ont poussé à reconnaître là une parturiente. C'est en effet une de ces explications bizarres que les archéologues se transmettent sans contrôle: ni M. Marx (1885), ni M. Wolters (1893), n'ont tenu compte des doutes formels exprimés par Ploss. Nous ne répéterons pas les arguments qui nous empêchent de croire que les femmes grecques, sauf des exceptions accidentelles, aient accouché à genoux. Un coup d'œil sur notre figure suffit à prouver que son attitude ne peut pas être celle d'une parturiente, puisque les jambes sont étroitement serrées. La divinité ou la mortelle, représentée par la statuette de Mykonos, est peut-être simplement en prière, et l'on comprend qu'une pareille figure ait pu être offerte dans un temple comme ex-voto. Nous ne nous sommes arrêté sur ce monument qu'à cause de la place, tout à fait usurpée, suivant nous, qu'il a occupée jusqu'à ce jour dans les articles relatifs au sujet que nous traitons.

<sup>(1)</sup> PLoss. Op. cit., t. II, p. 183.

## XII

#### NAISSANCE DE MINERVE

Un grand nombre de monuments antiques, depuis le VIe siècle av. J.-C. jusqu'à l'époque romaine, représentent la naissance de Minerve, qui, suivant la légende, sort tout armée de la tête de Jupiter (1). On comprend que nous ne puissions nous arrêter à cet accouchement extraordinaire, dont l'étude n'appartient qu'à la mythologie. Cependant il faut faire observer que les artistes, représentant en toute sincérité une pareille scène, ont dû mettre Jupiter dans l'attitude ordinairement adoptée par les femmes grecques. Or, non seulement le père des dieux n'est jamais représenté à genoux, mais on le figure toujours assis, le plus souvent sur un siège muni d'un dossier, comme celui que décrit Soranus. Les trois monuments que nous citons comme exemples (fig. 17, 18 et 19) sont : le premier, un vase à figures noires, d'environ 600 av. J.-C. (2); le deuxième, un miroir gravé étrusque du IVe siècle av. notre ère (3);

(2) Collignon. Mythologie figurée de la Grèce, fig. 29.

<sup>(1)</sup> La liste de ces monuments se trouve dans le livre de ROBERT, Schneider, Die Geburt der Athena, Vienne, 1880.

<sup>(3)</sup> GERHARD, Etruskische Spiegel, t. I, pl. 66; MARX, Mittheilungen de l'Institut allemand d'Athènes, t. X, p. 189.



Fig. 17. — Naissance de Minerve. Vase Fig. 18. — Miroir gravé étrusque.





Fig. 19. - Pierre gravée.

le troisième, une pierre gravée, qui paraît voisine de l'époque impériale (1).

Dans le premier monument, Ilithye, l'accoucheuse divine, est debout derrière Jupiter et lève les mains comme pour recevoir l'enfant. Dans les deux autres, l'accoucheuse entoure de ses bras le torse du dieu, dans une position qui devait être ordinaire et que nous avons déjà trouvée dans le groupe en terre cuite de Chypre. Nous avons donc ici une vieille tradition, remontant à une époque voisine des temps homériques, qui vient confirmer le témoignage d'Hippocrate sur la généralité de l'attitude assise dans l'accouchement.

(1) Archæologische Zeitung de Berlin, 1849, pl. VI, I.

### XIII

## PRÉTENDUE NAISSANCE D'ACHILLE

Un bas-relief du Musée du Capitole à Rome, reproduit en dernier lieu par M. Schreiber (1), représente une femme assise sur un lit, les pieds posés sur un escabeau, s'appuyant de la main gauche sur le lit et portant sa main droite à son sein gauche, comme si elle voulait en faire jaillir le lait (fig. 20). A droite, on aperçoit (comme dans



Fig. 20. - Prétendue naissance d'Achille.

la peinture des Thermes de Titus dont il sera question plus loin) une servante agenouillée qui se prépare à baigner un enfant nouveau-né dans une grande vasque. L'explication qu'on a donnée de cette scène, en la rap-

<sup>(1)</sup> TH. Schneiber. Bilderatlas, Altertum, pl. 82, nº 5.

portant à la naissance d'Achille, fils de Thétis, n'a pas d'intérêt pour nous; nous constaterons seulement: 1° que la mère a accouché sur un lit; 2° que l'accouchement a probablement eu lieu dans le décubitus dorsal. Les deux monuments que nous allons décrire à la suite de celui-ci conduisent aux mêmes conclusions.

## XIV

### NAISSANCE D'HERCULE

Un autre bas-relief, d'époque romaine, conservé au même musée, représente la naissance d'Hercule fils d'Alcmène (1). La parturiente est sur un lit, couchée sur le flanc gauche, les deux mains pendant en dehors de la couche; derrière elle est une servante, qui tient le nouveau-né dans ses bras (fig. 21). Visconti, dans son

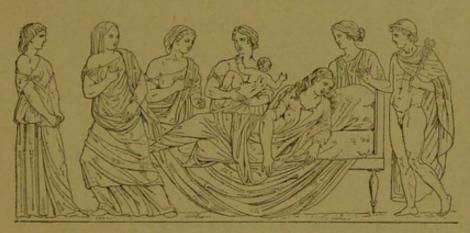


Fig. 21. - La naissance d'Hercule.

commentaire, fait l'observation suivante : « On voit autour du lit plusieurs femmes dans différentes attitudes ; quelques-unes paraissent des amies, qui lui rendent des soins ; d'autres semblent émues d'un sentiment qui

<sup>(1)</sup> VISCONTI. Muséo Pio Clementino, tome IV, pl. 37.

n'est pas celui du plaisir; ce sont les deux dernières à gauche du spectateur. La dernière paraît continuer à tenir ses mains dans une certaine disposition qui annoncerait qu'elle avait eu les doigts croisés, geste qu'on regardait comme funeste aux accouchements, selon la superstition des anciens. » Nous avons déjà parlé plus haut de cette superstition (1).

Ici, il est certain que l'accouchement a dû avoir lieu dans le décubitus latéral gauche et que l'enfant a été retiré par derrière, comme cela se fait généralement en Angleterre. C'est ce que prouve la position même de l'enfant dans la gravure que nous reproduisons.

<sup>(1)</sup> V. chap. II.

# XV

## PEINTURE DES THERMES DE TITUS A ROME

Connue par l'ouvrage de Ponce (1), cette peinture a été reproduite un grand nombre de fois, entre autres par Daremberg et Saglio (2), Th. Schreiber (3), Ploss-Bartels (4), etc.

La scène se passe dans une chambre, ornée de riches tentures (fig. 22); une femme est couchée sur un lit, le



Fig. 22. - Figure des Thermes de Titus.

haut du corps appuyé sur le coude gauche ; elle tend la main droite à une servante, debout près d'elle. Sur le

- (1) Ponce. Bains de Titus, pl. IX.
- (2) Dictionnaire des antiquités, t. I, fig. 41.
- (3) Th. Schreiber. Bilderatlas, Alterthum, pl. 82, no 3.
- (4) PLOSS-BARTELS. Op. laud., t. II, p. 193, fig. 130

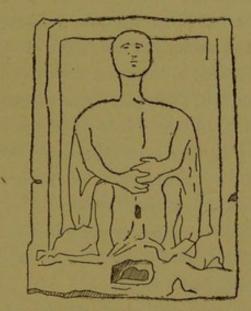
devant, une femme agenouillée est au moment de laver le nouveau-né dans une grande cuvette placée à terre. A droite on voit un homme âgé, probablement le père, qui s'approche en tenant un bassin, sans doute pour en verser le contenu dans la cuvette.

Il est évident que la scène représentée est celle qui suit immédiatement l'accouchement; elle offre de l'intérêt pour nous par les mêmes raisons que les deux scènes précédentes. Ici encore, nous voyons que les femmes romaines accouchaient sur des lits, et non à genoux ou sur des chaises. Dans l'exemple que nous étudions, il est certain que la patiente n'a pas eu le temps de changer de position : elle a donc dû accoucher dans le décubitus dorsal.

### XVI

#### BAS-RELIEF DE SOLIMARIACA

Le bas-relief funéraire dont il s'agit, découvert à Soulosse en Lorraine, a été publié en 1840 par Beaulieu(1). Il est étrange qu'un monument aussi intéressant n'ait pas encore été remarqué: ni Engelmann ni Ploss n'en



Fif. 23. - Bas-relief de Solimariaca.

ont fait mention. On peut l'attribuer au IIe ou au IIIe siècle ap. J.-C. Le travail en est grossier et la conservation, à en juger par la gravure, très mauvaise (fig. 23). Le bas-relief représente une femme dont le

<sup>(1)</sup> Archéologie de la Lorraine, t. I, pl. II, nº 5, p. 173.

cou est d'une longueur démesurée : elle est assise à terre, les mains croisées sur le ventre, et son unique vêtement, dit Beaulieu, « est relevé sur le devant de la manière la plus indécente ». « On pourrait, continue Beaulieu, la prendre pour une divinité présidant aux accouchements, si le trou caniculé qui est à la partie inférieure du monument ne classait cette figure parmi les représentations funéraires. L'artiste (qu'on me pardonne l'expression) a-t-il voulu figurer une femme morte en couches ? Il se peut, car je ne saurais trop quelle explication plus satisfaisante on pourrait donner à une position aussi extraordinaire. »

Dans l'état actuel de ce monument et vu l'insuffisance de la gravure donnée par Beaulieu, il paraît difficile d'émettre une opinion nettement motivée à son égard. Contentons-nous de dire que cette représentation singulière pourrait, en effet, être dans une relation quelconque avec l'idée de l'accouchement. Même dans un bas-relief funéraire, une figure de ce genre ne doit pas être considérée comme inadmissible, d'autant plus que la philosophie des anciens, et celle des Gaulois en particulier, établissait un rapport étroit entre l'idée de la naissance et celle de la mort.

## XVII

### MONNAIE D'ANTONIN LE PIEUX

Thomas Bartholini, dans un livre intitulé Antiquitatum veteris puerperii synopsis, publié à Amsterdam en 1616, a prétendu reconnaître une scène d'accouchement au revers d'une monnaie d'Antonin le Pieux. Il s'imaginait y voir un enfant emmailloté et une femme, la poitrine nue, qui venait de le mettre au monde. M. Seligmann a démontré (1) que l'antiquaire italien et ceux qui l'ont copié depuis sans vérifier ses allégations, ont commis de ridicules erreurs. Un exemplaire de la monnaie en question, conservé au cabinet des médailles de Paris, a été signalé par Henry Cohen dans sa Description des médailles impériales (2). Il a reconnu que la prétendue scène d'accouchement se réduisait à une scène mythologique, dont les personnages sont Bacchus, Ariane et Silène, deux bacchantes, un satyre et un dieu Terme. Th. Bartholini a pris le dieu Terme pour un enfant au maillot, et de là est venue son erreur qui, passant de livre en livre, a fini par se retrouver en 1872 dans la première édition de l'ouvrage de Ploss et, plus récemment, dans un livre de M. Witkowski (3).

(2) COHEN, op. cit., t. II, p. 336.

<sup>(1)</sup> Jahresbericht de Bursian, 1879, 3° partie, p. 283.

<sup>(3)</sup> WITKOWSKI, Les accouchements à la cour, p. 8.

M. Seligmann, dans l'article que nous avons cité (1), déclare absolument sans valeur et reposant sur autant de confusions ce que l'on trouve au sujet des sièges obstétricaux dans l'ouvrage de Siebold, publié en 1790 (2). Au cours du même travail, M. Seligmann a analysé les nombreuses publications relatives aux instruments de chirurgie, découverts à Pompéi, qui ont été certainement employés pour des accouchements (notamment un speculum vaginal). Nous signalons à notre tour l'existence de ces instruments, mais le sujet spécial que nous traitons ne nous permet pas d'y insister.

(1) Jahresbericht de Bursian, 1879, 3e partie, 284.

<sup>(2)</sup> Siebold, Commentatio de cubilibus sedibusque usui obstetricio inservientibus. Göttingue, 1790.

## XVIII

# MONUMENTS INÉDITS

A la suite des monuments décrits plus haut, dont nous avons pu donner des représentations, il y en a quelques-uns qui ont été notés par des archéologues, mais dont il n'existe pas encore de dessins. Il est d'autant plus nécessaire de les mentionner ici qu'ils paraissent présenter une importance toute particulière et que notre publication peut suggérer à leurs possesseurs l'idée de les faire connaître par la gravure.

1° Le premièr en date est un vase récemment découvert dans un tombeau à Érétrie, dans l'île d'Eubée, qui a été acquis en 1891 par le musée d'Athènes. Il est malheureusement encore inédit, mais une description en a été donnée, en grec, dans le Bulletin archéologique de l'éphorie (1). Cette peinture, au témoignage des antiquaires, date environ de 400 av. J.-C.

Au centre, on voit Latone assise sur un siège, dans une attitude voûtée, comme si elle éprouvait de vives souffrances. De sa main gauche elle tient le tronc d'un palmier, qui sort de terre tout près de ses pieds. La déesse a le haut du corps nu; les reins et le bas du corps

<sup>(1)</sup> Bulletin archéologique de l'éphorie (Deltion), 1892, p. 87.

sont seuls couverts d'une draperie. Derrière elle, est l'accoucheuse divine qui la soutient de ses deux bras; derrière Ilithye, est une autre femme debout, qui paraît vouloir se rapprocher de la parturiente.

Bien qu'incomplète, la description qui précède permet de reconnaître une circonstance importante: Latone accouche assise; elle n'est ni couchée ni à genoux. L'auteur de la description n'a pas précisé la nature du siège, mais le mot dont il se sert « skimpous » désigne clairement une sorte de chaise à dossier.

2º M. S. Reinach a noté en 1881 à Athènes, dans la collection privée de M. Skouloudis, un monument qu'il décrit ainsi (1):

« Petite statuette grossière, en marbre, trouvée dans un tombeau de Syra; femme accouchant, appuyée sur le bras gauche, les jambes en chien de fusil. »

A l'époque où il prit cette note, M. Reinach était loin de soupçonner l'importance de la représentation figurée qu'il avait sous les yeux et il n'en a conservé aucun dessin. Nous ignorons si l'original appartient encore à la famille Skouloudis.

3º Il s'agit d'une collection de terres cuites, trouvées sur le mont Pagus à Smyrne, que M. S. Reinach a pu étudier en 1881 (2). Une petite partie seulement de ces objets a été acquise par le Louvre. M. Reinach donne les renseignements suivants, malheureusement non accompagnés de gravures, sur des terres cuites du

<sup>(1)</sup> Cahier de notes manuscrites.

<sup>(2)</sup> S. Reinach. Esquisses archéologiques, Paris, 1887, p. 226. Cette collection appartenait à un Anglais, M. Lawson.

IIIe siècle av. J.-C., représentant des femmes enceintes ou accouchant :

« La collection que j'ai étudiée comprend encore un certain nombre de statuettes fort singulières. Ce sont des femmes nues, d'une extrême maigreur, le ventre très proéminent et les mamelles pendantes. Le travail, soigné par endroits, est quelquefois si sommaire que l'on voit le modelé des jambes indiqué par de grossiers méplats. L'une de ces figures (h.o<sup>m</sup>,3;1.o<sup>m</sup>,04) a une tête de négresse très caractérisée. Une autre est debout, les jambes serrées comme dans une gaine, avec l'attribut du sexe très accusé, ouvrant avec ses deux mains une fente verticale entre le bàs de ses mamelles et le bas du ventre (h.o<sup>m</sup>,2;1.o<sup>m</sup>,04). Plusieurs autres, enfin, analogues aux précédentes par l'exagération intentionnelle de la maigreur, sont représentées parturientes, cruribus utrinque sublevatis. »

Ces derniers mots, que confirment les souvenirs de M. Reinach, indiquent clairement des statuettes de femmes accouchant dans le décubitus dorsal. Ce seraient, avec la statuette également inédite de Syra, les seuls témoignages directs que l'on posséderait de ce mode d'accouchement dans l'antiquité (1).

<sup>(1)</sup> Une amulette en or de Crète, qui m'est signalée par M. TISSIER (Obstetrical Society of London, Transactions, 1891, p. 26), représente une femme accroupie qui n'est pas nécessairement une parturiente : elle rappelle les figurines connues de Bès et de Baubo.

# XIX

# RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Arrivé au terme de cette étude, il nous reste à en résumer brièvement les résultats.

En examinant au point de vue obstétrical les nombreux monuments qui ont été signalés par divers auteurs comme représentant des scènes d'accouchement, nous avons essayé de prouver que plusieurs d'entre eux, sur lesquels les savants allemands ont particulièrement insisté dans ces derniers temps, n'ont absolument rien de commun avec l'obstétrique et ne doivent plus être allégués à ce titre par les historiens de la science médicale dans l'antiquité.

Nous croyons avoir, en même temps, réfuté une vieille erreur, encore présentée, en 1893, par le secrétaire de l'Institut allemand d'Athènes, comme une vérité indiscutable, en établissant que l'accouchement à genoux n'a pas été généralement adopté chez les Grecs, et, plus encore, qu'aucun des exemples classiques, cités à l'appui de ce préjugé, ne peut résister à un examen sérieux.

L'étude des quelques monuments (n° 1, 2, 4, 5, 8, 10, 14, 15, 16, 17, 18, 19) qui se rapportent véritablement

ou, du moins, avec vraisemblance, au sujet de notre travail, nous a conduit aux conclusions suivantes :

- 1° En Occident, à l'époque dite préhistorique, le seul monument que l'on possède paraît représenter un accouchement dans le décubitus dorsal.
- 2º En Égypte, les femmes accouchaient tantôt assises et tantôt agenouillées.
- 3° Dans la Grèce antique, à l'époque la plus ancienne, l'accouchement se fait généralement sur des sièges à dossier ou sur des chaises se rapprochant des chaises longues.
- 4° A une époque plus récente et du temps des Romains, l'accouchement a généralement lieu sur un lit, la parturiente étant étendue tantôt sur le dos, tantôt dans le décubitus latéral gauche.

Si l'on nous objecte qu'il peut être hardi de tirer ces conclusions d'un nombre très restreint de monuments, nous répondrons que les œuvres d'art des anciens ne sont pas des modèles de musées anatomiques, destinés à commémorer des cas exceptionnels. Elles ont évidemment pour caractère de correspondre à des usages généraux, et ce caractère seul pouvait les rendre intelligibles pour les spectateurs auxquels elles étaient destinées. Aussi pensons-nous qu'un seul monument de signification incontestable suffit à nous instruire sur les habitudes de l'époque entière à laquelle il appartient.

Notre désir serait que cette modeste étude pût attirer l'attention des médecins ou des archéologues qui ont l'occasion de visiter des collections d'antiques, sur la nécessité de reproduire tous les monuments relatifs à

l'accouchement qui pourraient leur tomber sous les yeux. Il est certain qu'il en existe beaucoup dont nous n'avons pu avoir connaissance et qui sont restés ignorés jusqu'à présent parce qu'on n'en appréciait pas l'intérêt.

Aussi notre travail, qu'on voudra bien juger avec indulgence, doit-il être considéré comme une esquisse et nous souhaitons vivement que, d'ici à quelques années, il puisse être refait avec avantage par quelque chercheur mieux informé que nous.

IMPRIMERIE LEMALE ET Cie, HAVRE